

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les conditions générales de vente détaillées ci-dessous régissent les relations contractuelles entre tout utilisateur du site www.marcoservices.fr, édité par l'auto-entreprise MarcoServices - informatique Langon, dont le siège social est situé à Saint-Pardon-de-Conques 33210 - 108 Route de Bernès, immatriculée comme profession libérale auprès de L'URSSAF de Bordeaux, SIREN 535084255. L'auto-entreprise peut être jointe par e-mail en cliquant sur le formulaire de contact accessible via la page d'accueil du site www.marcoservices.fr. Ci-après le « Vendeur » ou la « Société ».

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne de produits proposés par le Vendeur. Le contrat définit les obligations des parties (Vendeur : livrer le bien, Acheteur : payer le prix) – en vertu de l'obligation d'information imposée par l'art. L111-1 c. de la consommation.

Article 2 : Dispositions générales

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les ventes de Produits, effectuées au travers du site internet, qui sont partie intégrante du Contrat entre l'Acheteur et le Vendeur. Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes à tout moment, par la publication d'une nouvelle version sur son site internet. Les CGV applicables alors sont celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande. Ces CGV sont consultables sur le site internet de l'auto-entreprise à l'adresse suivante : www.marcoservices.fr. Le client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente, et le cas échéant des Conditions Particulières de Vente liées à un produit ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve. Le client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins. Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Sauf preuve contraire, les informations enregistrées par l'auto-entreprise constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Article 3 : Suprématie

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit aux relations commerciales que l'auto-entreprise MarcoServices - informatique Langon entretient avec ses clients pour la vente en ligne. Elles s'appliquent ainsi à tout client effectuant un achat en globalité sur le site internet marcoservices.fr et se faisant livrer directement. Toute dérogation à ces conditions résulte d'un accord contractuel ou de conditions particulières de vente pour certains produits. Toute commande emporte de plein droit l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions et sa renonciation à toutes stipulations qui pourraient être reproduites sur ses propres commandes ou sa propre correspondance sauf dérogation écrite de MarcoServices - informatique Langon. Les CGV applicables sont celles en vigueur au moment de la commande.

Article 4 : Commandes

La disponibilité des produits ainsi que le délai de livraison sont affichés sur le site. L'auto-entreprise MarcoServices - informatique Langon se réserve le droit de ne pas enregistrer un paiement, et de ne pas confirmer une commande pour tout motif légitime, et plus particulièrement en cas de problème d'approvisionnement, ou de zone de livraison et en cas de difficulté concernant la commande reçue.

Article 5 : Prix

Les produits sont vendus dans la mesure de leur disponibilité en stock au moment de la commande, aux prix en vigueur tels qu'indiqués au barème de prix de MarcoServices - informatique Langon, exprimés en Euro, au jour de la commande. Sauf stipulation contraire, les prix sur mes promo flash, catalogues du site internet, et les tarifs peuvent être modifiés sans préavis dans le cadre des réglementations en vigueur. Sauf mention particulière, les prix figurant sur nos accusés de réception de commande sont fermes et non révisables. Toute erreur de facturation devra être signalée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les quatre jours de la date de la facture. De convention expresse, seule fait foi la facture numérotée et éditée par MarcoServices - informatique Langon, quels que soient les documents qui auraient pu être remis préalablement. Les moyens de paiements acceptés sont indiqués sur la page d'accueil du site internet. La durée de validité d'un avoir émis par MarcoServices - informatique Langon est de 3 mois à compter de sa date de création. Pour pouvoir utiliser un avoir MarcoServices - informatique Langon, l'original de cet avoir devra être présenté.

5.1 Conditions de paiement

Les produits sont payés en intégralité lors de la commande, sauf si MarcoServices - informatique Langon vous propose par écrit lors d'un mail la possibilité d'effectuer un paiement en plusieurs fois. Si acompte accordé par MarcoServices - informatique Langon, celui-ci devra être de cinquante pour cent du prix de vente.

5.2 Fonction du retard et défaut de paiement

Tout dépassement des délais de règlement entraînera la suppression de l'encours. A défaut de paiement à l'une quelconque des échéances, les autres échéances deviendront immédiatement exigibles, même si elles ont donné lieu à des traites. De plus, à titre de clause pénale et en application des dispositions légales, l'acheteur sera de plein droit redevable d'une pénalité pour retard de paiement, calculée par application à l'intégralité des sommes restant dues d'un taux d'intérêt égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal. La régularisation d'un chèque revenu impayé engendre automatiquement des frais de pénalité d'au moins 50€. En cas d'impayé, et huit jours après une mise en demeure adressée par simple lettre recommandée à l'acheteur par MarcoServices - informatique Langon. Le client recevra une facture majorée de 20% remis par un huissier de justice ainsi que les frais d'huissier d'un montant de 379€ en supplément de la majoration de la facture. Celui-ci pourra considérer le présent contrat comme résolu de plein droit et exiger la restitution des marchandises sans qu'il y ait lieu de recourir à une action judiciaire. Dans ce cas, les sommes versées à MarcoServices - informatique Langon lui resteront acquises à titre d'indemnité. Il en sera de même, sans mise en demeure préalable, en cas d'insolvabilité certaine du débiteur, et notamment de mise en règlement judiciaire ou en liquidation de biens. De convention expresse et sauf report sollicité par l'acheteur et accordée par MarcoServices - informatique Langon, le défaut de paiement de nos factures à l'échéance fixée entraînera en application de la loi n° 92-1442 du 31 décembre 1992 l'exigibilité de pénalités de retard dont le taux sera égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal en vigueur le jour de la livraison. Dans le cas où le vendeur serait contraint de réclamer le paiement de ces factures, même par simple lettre recommandée, une indemnité minimale fixée à 20% du montant de la créance sera due par le client, à compter de la date d'exigibilité de la facture, à titre de clause pénale irréductible et forfaitaire.

Article 6 : Livraison et Transport

MarcoServices - informatique Langon livre le bien au plus tard trente jours après la conclusion du contrat. En cas de manquement de livraison dans ce délai, le client peut résilier ce contrat par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Vous êtes automatiquement prévenu par mail ou par téléphone de la livraison à votre domicile par mes soins.

Article 7 : Réserve de propriété

Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Ne constitue pas paiement au sens de cette clause la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre). Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens vendus ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

Article 8 : Garantie commerciale

Notre matériel est garanti un an par retour dans l'atelier accompagnés d'une copie de la facture et du formulaire RMA (retour matériel autorisé). Seuls les produits vendus par la société MarcoServices - informatique Langon, dans la période de garantie et vérifiés comme défectueux, donnent lieu à une réparation (délais de réparation selon le SAV de la marque environ de 3 à 15 semaines environ). Aucune garantie n'est prévue dans les cas suivants :

- Le numéro type ou de série figurant sur le produit a été modifié, effacé, supprimé ou rendu illisible ;
- Le matériel a subi des réparations, des modifications ou des transformations ;
- Les défauts sont dus à une négligence d'entretien, à une mauvaise utilisation, au non-respect des prescriptions du vendeur, à l'usure normale résultant d'une utilisation du matériel, à une intervention technique d'un tiers, à une cause externe à l'appareil (par exemple, accident, choc, de la foudre, d'une fluctuation de courant...), ou d'une faute du client résultant par exemple d'un emploi ou d'une installation non conformes aux spécifications du constructeur, d'une utilisation nuisible à la bonne conservation de l'appareil, de l'utilisation de périphériques, d'accessoires ou de consommables inadaptés. L'auto-entreprise MarcoServices - informatique Langon ne sera tenue pour responsable d'éventuelles pertes de données et de toutes pannes, notamment sur le disque dur, résultant d'erreurs de manipulation faites par le client. L'auto-entreprise MarcoServices - informatique Langon ne sera tenue à aucune indemnisation envers l'acheteur pour tout préjudice direct ou indirect, tel que l'accident aux personnes, dommages et manque à gagner. En cas de non prise en charge de la réparation, MarcoServices - informatique Langon établira un devis de prise en charge et de diagnostic. Pour les produits disposant d'une garantie spécifique constructeur (prise en charge de la garantie directement par le constructeur, ou garantie sur site, ou extension de garantie spécifique), le Client devra contacter directement le constructeur, sans passer par

MARCOSERVICES - informatique Langon, lequel ne fournit aucune garantie commerciale quant à ces produits. MarcoServices - informatique Langon refusera tout retour de marchandise dans ce cadre et ne pourra être tenue pour responsable d'une quelconque défaillance du constructeur dans le cadre de cette garantie.

Garantie légale UNIQUEMENT POUR LES CLIENTS PARTICULIERS

Lorsque le consommateur agit en garantie légale de conformité, il bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir. Pour les biens d'occasion, ce délai est fixé à douze mois conformément à l'article L217-7 du code de la consommation. Le consommateur peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L211-9 du code de la consommation (si aucune de ces solutions n'est effective dans un délai d'un mois à compter de la date de la réclamation du consommateur, ce dernier peut exiger un remboursement). Le consommateur est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien pendant vingt-quatre mois, sauf pour les biens d'occasions. Cette garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale. Le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les vices cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil. Dans cette hypothèse, le consommateur peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil. «Prolongation de la garantie de conformité pendant 6 mois pour tout produit réparé dans le cadre de la garantie de conformité (article L217-9 du code de la consommation).

CONDITIONS DE GARANTIE POUR LES PRODUITS RECONDITIONNES :

La garantie est entre 3 mois et 12 mois pour les ordinateurs fixes et portables, ainsi que les autres produits à partir de la date de réception par le client (hors casse liée au transport). Sont exclus de la garantie, l'autonomie des batteries, tablettes et ordinateurs portables pour laquelle la garantie s'applique dans les 14 jours après réception.

Article 9 : Faculté de rétractation – UNIQUEMENT POUR LA VENTE A DISTANCE ET HORS EXCEPTIONS

Dans les conditions prévues par l'article L121-16 du code de la consommation et dans le cadre de la vente à distance, l'acheteur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours francs à compter de la réception de la commande. Il dispose ensuite de quatorze jours suivant sa décision de se rétracter pour nous retourner le produit. Suivant l'article L121-20-2, le droit de rétractation ne peut être exercé, sauf si les parties en ont convenu autrement, pour les contrats de fourniture d'enregistrement audio ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur et pour les consommables. Le droit de rétractation ne peut être exercé sur les pièces assemblées à la demande de l'acheteur. L'acheteur doit retourner les marchandises dans leur état et emballage d'origine. Pour tout retour de marchandise, le client doit contacter nos services par message depuis son espace personnel client, ou par téléphone au 0603741088 (appel non surtaxé). Le retour des marchandises s'effectue grâce au bordereau de rétractation disponible en annexe ci-dessous, aux frais, risques et périls de l'acheteur, et dans tous les cas en expédiant la marchandise au siège. L'acheteur doit également en informer MARCOSERVICES - informatique Langon en envoyant le formulaire de rétractation (en annexe ci-dessous) par message depuis son espace personnel client. Le coût de renvoi du produit lorsque celui-ci, en raison de sa nature, ne peut être normalement renvoyé par la poste sera donné par notre service relation client. A titre indicatif, le prix est de 95€ TTC pour un colis de 2 à 40 kg. Le droit de rétractation ne peut être exercé, dans les cas prévus par l'article L221-28 du Code de la consommation et notamment pour les produits confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés, tels que les pièces assemblées à la demande de l'acheteur, ou, les produits, qui, du fait de leur nature, ne peuvent être réexpédiés ou sont susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement comme par exemple les cartouches d'encre ou les contrats de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés et ne pouvant être renvoyés pour des mesures d'hygiène, de protection de la santé. Dans le cadre d'une rétractation, les frais de transport liés au retour de la marchandise vers le fournisseur restent à la charge et aux risques et périls de l'acheteur. « Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation.

L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION – 27 Avenue de la Libération 42400 Saint-Chamond »



Article 10 : Réclamation et service après-vente

Pour tout retour de marchandise, le client doit contacter le service par mail à sapv@marcoservices.fr, ou par téléphone au 0603741088. L'acheteur dispose après l'obtention de l'accord de retour, d'un délai de 4 jours pour effectuer le retour des marchandises défectueuses chez le vendeur. L'acheteur fait ensuite parvenir au vendeur l'élément ou les éléments qui lui semblent défectueux

complets et dans leur emballage d'origine, sauf indication du vendeur. Les packs contenant plusieurs produits doivent être retournés dans leur intégralité avec leur emballage d'origine, même si seule une partie des produits est défectueuse (sauf indication contraire du vendeur). Tout retour de matériel pour incompatibilité de pièce(s) est exclu (sauf dans le délai de rétractation de 7 jours). Les étiquettes collées sur les pièces sont indispensables pour la garantie. Les emballages doivent être conservés en parfait état. Si tel n'est pas le cas, l'acheteur ne peut bénéficier de son droit à réclamation. Un numéro de retour est nécessaire pour identifier les colis. Ce numéro doit apparaître de manière claire à l'extérieur du colis, près de l'adresse d'expédition précédée de la mention "SAV" en gros caractères. Tout matériel retourné sans son emballage d'origine et ses accessoires sera soumis à la facturation d'un forfait de 75€ TTC. Tous les produits couverts par une garantie constructeur dès la première année (sur site pour les écrans, les ordinateurs portables et les onduleurs ou chez un réparateur agréé pour les imprimantes BROTHER, CANON, EPSON, HP, LEXMARK et SAMSUNG) ne seront pas repris par mes soins. Je m'engage cependant à vous fournir toutes les coordonnées nécessaires à l'application de cette garantie. Cas particuliers des pannes au déballage pour les marques de portables (Asus-tek et MSI) et d'imprimantes (Epson, HP, Lexmark et Samsung) : Les produits doivent nous être impérativement retourné maximum 7 jours après la date de facturation accompagnée du numéro de dossier SAV obtenu auprès du fabricant. Pour toutes les autres marques ou au-delà des 7 jours, il n'y a pas de panne au déballage et le SAV se fait en direct par les voies classiques auprès du fabricant.

Article 11 : Reprise des DEEE pour les particuliers

MarcoServices - informatique Langon reprend gratuitement les équipements électriques et électroniques usagés dont le consommateur se défait dans la limite de la quantité et du type de produits vendus. Le client doit contacter au moment de la commande, nos services par mail à contact@marcoservices.fr. Le client doit contacter MarcoServices - informatique Langon avant l'expédition de sa commande ; cela afin que l'enlèvement puisse se faire au moment même de la livraison du produit. Aucun enlèvement ne pourra être effectué après la livraison de ladite commande.

Article 12 : Propriété intellectuelle

Les marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information objet de droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive du vendeur. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

Article 13 : Protection des données personnelles

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez des droits d'interrogation, d'accès, de modification, d'opposition et de rectification sur les données personnelles vous concernant. En adhérant à ces conditions générales de vente, vous consentez à ce que nous collections et utilisions ces données pour la réalisation du présent contrat. En saisissant votre adresse courriel sur notre site, vous pourrez recevoir des courriels contenant des informations et des offres promotionnelles concernant des produits édités par la Société et/ou ses partenaires. Vous pouvez vous désinscrire à tout instant. Il vous suffit pour cela de cliquer sur le lien présent à la fin de nos courriels ou de contacter le webmestre du site.

Article 14 : Attribution de juridiction

Toute contestation sur l'interprétation ou l'exécution de l'une quelconque des dispositions des présentes sera de la compétence exclusive des tribunaux français, nonobstant la pluralité éventuelle de défendeur ou l'appel en garantie.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce Palais de la Bourse, 3 Pl. Gabriel, 33000 Bordeaux.

[Conformité du site à la RGPD](#)